



# Formation « Anticiper la Transmission de sa ferme »

4 jours de formation les 7, 8 et 26 janvier 2021 et 11 février 2021.

Cette formation s'adresse à tous les agriculteurs qui souhaitent transmettre leurs valeurs et leurs savoirs faire, qu'ils aient ou non un repreneur.

**Que vous soyez à deux, cinq ou dix ans de la fin de votre activité venez réfléchir à la transmission de votre exploitation.**

## RENSEIGNEMENTS

ADEAR 37  
8 Allée des Rossignols  
37170 Chambray-lès-Tours

### Responsable de stage :

Valentine DEPREZ  
09 66 89 52 16  
Valentine.deprez@adear37.org

## PROGRAMME

Voir au dos le  
détail des journées

## LIEU

A définir



# Formation « Anticiper la Transmission de sa ferme »

## J1 : Prendre de la hauteur – 7/07/2021 (9h00 -17h30) Dominique Lataste

- Prendre en compte les différents regards et enjeux côté cédant et repreneur
- Identifier les points de vigilance pour préparer une transmission dans un cadre familial et hors cadre familial
- Acquérir une démarche pour avancer dans la préparation de la transmission

## J2 : Préparer la reprise – 08/01/2021 (9h-17h30) Dominique Lataste

- Identifier les éléments clés pour choisir un repreneur et établir une relation de confiance
- Contribuer à créer les conditions de la réussite de la reprise
- Identifier les actions à entreprendre
- Mieux se connaître et envisager son projet après avoir transmis

## J3 : Identifier les aspects juridiques d'une transmission – 26/01/2021 (9h-17h30) Audrey Richez

- La transmission des éléments économiques d'une exploitation agricole (entreprise individuelle et sociétés, évaluation des parts sociales, DPB, comptes courants associés)
- La transmission du foncier (vente, baux ruraux, GFA, mutation à titre gratuit, baux SAFER, cessions de bail cadre familial et hors cadre familial, résiliation baux en cours, conclusion nouveaux baux)
- Les freins et contraintes à la transmission

## J4 : Evaluer sa ferme –17/12/2020 (9h-17h30) CA 37

- Les méthodes d'évaluation de la valeur de la ferme
- Zoom sur la valeur de la ferme du point de vue de la repreneabilité pour le repreneur

---

### INTERVENANTS

**Dominique LATASTE**

Psychosociologue

**Audrey RICHEZ**

Juriste

**Françoise GERMETTE**

Conseillère transmission CA 37

### FRAIS D'INSCRIPTION

Formation payante. Prise en charge par VIVEA. Une participation de 50 euros est demandée pour l'inscription à la formation.

